

Quel développement aujourd'hui ?

Stéphanie Treillet

La pensée et la pratique du développement ont connu des transformations majeures au cours des 70 dernières décennies, c'est-à-dire depuis que la question du développement des pays du Sud a été posée comme telle sur la scène internationale et dans la recherche académique. Cette évolution a été particulièrement heurtée en économie, discipline traversée par des conflits aigus entre une orthodoxie prétendant seule à la scientificité, et des hétérodoxies plurielles souvent à la recherche de dialogue interdisciplinaire. La proximité de l'économie avec le pouvoir renvoie aussi à l'évolution des politiques de développement, tant au niveau des politiques publiques nationales que des stratégies des organisations internationales, qui ont largement contribué à façonner des consensus successifs. Dans ce contexte évolutif, la prise en compte des contraintes environnementales n'a pas été une évidence, elle a elle-même été traversée de controverses importantes, l'acceptation la plus courante de la notion de « développement durable » ayant trop souvent servi de diversion.

Il est donc important de revenir sur les étapes de cette histoire afin d'essayer de comprendre les perspectives présentes du développement, dans le contexte des bouleversements contemporains de la mondialisation.

La pensée du développement : une trajectoire hétérodoxe

La pensée du développement en économie s'est construite sur la base de l'identification des spécificités historiques et structurelles du « sous-développement » des pays antérieurement colonisés, et de façon

consécutive du développement. Cette construction s'opère dans un contexte historique bien particulier : celui, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, des indépendances en Afrique et en Asie, des mouvements de libération nationale en Amérique latine, de la conférence de Bandoeng affirmant en 1955 le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Le Tiers-monde¹ s'affirme comme sujet politique face aux deux blocs qui se partagent le monde après les accords de Yalta. Si la pensée économique dans cette période accorde une grande importance à la croissance du PIB, avec l'élaboration des grands modèles (Solow, Harrod-Domar), les principaux fondateurs de l'économie du développement ont en commun, au-delà de leurs différences d'approches, d'affirmer que le sous-développement n'est pas un retard de croissance : les pays du Tiers-monde sont dans une situation qui ne peut pas être assimilée à celle de l'Europe pré-industrielle, mais a été façonnée par la colonisation et le mode d'insertion dans l'économie mondiale qui a suivi ; et enfin un processus de développement ne peut être ramené à la seule croissance du PIB. En France, François Perroux, économiste atypique, met l'accent sur les effets de structure (relations villes-campagnes, déséquilibre sectoriels, inégalités sociales) qui caractérisent cette situation et peuvent se trouver aggravés par une croissance indifférenciée. Il questionne ainsi (1981, p. 46) : « *La croissance pour quoi ? En vue de quoi ? La croissance bienfaisante sous quelles conditions ? La croissance pour qui ? Pour certains membres de la communauté internationale ou pour tous ? Comment répondre pertinemment si l'on traite d'agréats supposés homogènes par construction ?* »

¹ D'après la définition d'Alfred Sauvy : « *Ce Tiers-Monde, ignoré, exploité, méprisé comme le Tiers-État, veut, lui aussi, être quelque chose* », dans une chronique « Trois mondes, une planète », *L'Observateur*, 1952.

Dans cette optique, la croissance sans développement est possible, même si une certaine croissance paraît indispensable pour qu'un surplus économique puisse être mis au service du développement, F. Perroux ajoutant « *Quant au développement sans croissance, il est, abstraitement, contenu dans le slogan superficiel et malfaisant qui a eu un certain succès en Europe, voici quelques années : la croissance zéro* ». Il définit le développement comme « *la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel global.* » (Perroux, 1969). Ailleurs qu'en France, d'autres économistes (Gunnar Myrdal, Albert Hirschman...) avancent également des élaborations qui se démarquent de la vision linéaire et réductrice des « *étapes de la croissance économique* » de W.W. Rostow (1960) : celle-ci envisage des trajectoires automatiques et semblables pour toutes les régions du monde, pour arriver *in fine* à une « *ère de la consommation de masse* » calquée sur le modèle de la société des États-Unis de l'époque. La critique de ce schéma a en particulier été approfondie par l'historien de l'économie Alexander Gerschenkron dans son ouvrage *Economic Backwardness in Historical Perspective* (1962), montrant la spécificité des étapes franchies par les différents pays en fonction de l'évolution de l'histoire mondiale.

L'identification de ces spécificités invalide l'assertion récurrente de courants de l'« anti-développement » ou de la « décroissance » selon lesquels « *quel que soit l'adjectif qu'on lui accole, le contenu implicite ou explicite du développement, c'est la croissance économique, l'accumulation du capital avec tous les effets positifs et négatifs que l'on connaît : compétition dans pitié, croissance sans limite des inégalités, pillage sans retenue de la nature.* » (Latouche, 2002). À l'opposé de ce fatalisme, ses caractéristiques saillantes rangent dès son élaboration l'économie du développement du côté des hétérodoxies et des perspectives de transformation sociale (Treillet, 1996).

Les limites environnementales : un point aveugle

Cependant, l'économie du développement présente deux limites importantes, qui peuvent être identifiées surtout avec un regard rétrospectif.

En premier lieu, si le développement est distingué de la seule croissance du PIB par les transformations structurelles et qualitatives qu'il implique, si les dimensions sociales et les « *coûts de l'homme* » sont pris en compte, il est d'autant plus notable que la révolution épistémologique s'arrête à l'époque au seuil de la prise en compte des contraintes environnementales et des dégâts écologiques de la croissance et de l'industrialisation. Celles-ci sont quasiment totalement absentes des élaborations des fondateurs de la pensée du développement.

Par ailleurs, on observe des décalages significatifs entre les élaborations théoriques qui revendiquent des formes de « non-alignement » économique par rapport au modèle d'industrialisation de l'Europe et de l'Amérique du Nord, et les stratégies de développement effectivement mises en œuvre notamment dans les plus grands pays (Algérie, Inde, Mexique, Brésil...) : celles-ci accordent une priorité absolue à une industrie lourde intensive en capital et en technologie, choix générateurs à la fois de dépendance extérieure (financière comme technologique) et de sacrifice du développement de l'agriculture, des industries de bien de consommation et de l'emploi (Dockès et Rosier, 1988). Donc des stratégies qui vont s'avérer peu durables dans tous les sens du terme, même si elles sont parvenues à des transformations non négligeables des appareils productifs et des structures sociales des pays concernés ; et même si leurs échecs sont d'abord des défaites dues à des rapports de forces défavorables, que ce soit dans différents pays où des régimes dictatoriaux évincent dans bien des cas des gouvernements démocratiques, ou bien sur le plan international (Treillet, 2006).

Ces limites alimentent au cours de la décennie 1970 les élaborations critiques des courants de la dépendance (André Gunder-Frank, 1969 ; Samir Amin, 1973, entre autres), qui renouvellent conjointement les grilles d'analyse marxiste et structuraliste. Ils approfondissent l'étude de la dépendance extérieure des économies du Sud tout en l'articulant aux rapports de classes et aux formations sociales des différents pays, mais sans parvenir non plus à intégrer les apports de réflexions sur l'écologie.

L'économie de l'environnement : une trajectoire parallèle avec des facettes différenciées

En miroir de cette ignorance, la réflexion théorique sur celles-ci se développe de façon parallèle, avec symétriquement, une assez grande indifférence à la question du développement, voire un refus de celui-ci, souvent confondu avec la seule croissance. Toute une filiation est issue du *Rapport Meadows*, dit rapport du club de Rome en 1972, qui est souvent vu comme fondateur sur cet aspect. Son titre (« *Halte à la croissance* », traduction de l'anglais « *The limits to growth* ») sonne comme une conclusion de l'exposé de trois scénarii, sur la base de boucles de rétroactions entre croissance de la population et ressources alimentaires disponibles. Ces scénarii sont plus ou moins pessimistes, mais ont en commun d'aboutir au résultat qu'il n'existe pas ou guère de marges de manœuvres, non seulement du côté des innovations technologiques mais également, et c'est peut-être la limite politique la plus importante, du côté de l'organisation de la production et des rapports sociaux (propriété, travail...), qu'occulte la focalisation de l'analyse causale sur la seule croissance de la population. Michel Husson (2000, p. 24) observe ainsi « *La question du sous-développement et de la pauvreté ne peut*

décidément se réduire à une question démographique. C'est l'occasion d'insister sur le fait que la théorie de la transition démographique n'est pas non plus strictement démographique. Ce sont les conditions sociales même du développement qui vont donner son allure générale à la courbe de population, et assurer une baisse plus ou moins rapide de la fécondité. Paradoxalement, l'approche « écologiste » des Meadows maintient au fond une vision techniciste ou industrialiste de la boucle de la pauvreté. Il y aurait un déficit de ressources disponibles pour l'investissement dans le Tiers Monde, alors qu'il s'agit principalement d'une question sociale qui se pose en d'autres termes : qui décide de l'affectation du surplus disponible ? En tout cas, il n'y a pas de dimension spécifiquement écologique dans cette première partie de la discussion. » Le même questionnement se pose pour les disponibilités alimentaires : « *raisonner en moyenne revient à faire abstraction des normes de répartition qui n'ont manifestement rien à voir avec des limites naturelles, et beaucoup avec l'ordre social dominant. »*

L'approche de Nicholas Georgescu-Roegen (1979), qui convoque une notion empruntée à la physique, l'entropie, ainsi que la seconde loi de la thermo-dynamique comme facteurs-clés de l'évolution des sociétés, se situe dans cette lignée. Là encore, dominant un déterminisme physique absolu sur le développement économique et social, ainsi que la désignation de la croissance démographique comme le facteur central de toutes les dégradations environnementales, ce qui implique l'absence de prise en compte de la dynamique d'évolution des sociétés dans leur rapport à la nature. A ces différents titres, cette filiation peut être qualifiée de néo-malthusienne². Elle sera critiquée par René Passet (1996), qui lui opposera le paradigme de la bio-économie et la notion de « *thermodynamiques du développement* »³.

² Elle se radicalise dans les positions anti-humanistes du courant de la *deep ecology* (Ehrlich, 1968), et aujourd'hui dans une partie des écrits de la « collapsologie » (cf. <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-26-hiver-2020-2021/debats/article/la-collapsologie-une-impasse-reactionnaire>)

³ Sur l'œuvre de René Passet, voir dans ce dossier J.-M. Harribey, « René Passet, un penseur de la globalité ».

Avant cela, les travaux d'Ester Boserup (1970) avaient joué un rôle pionnier, en mettant en cause l'idée de « trappe malthusienne » de la pauvreté par l'exploration des interactions dynamiques entre processus démographiques (densité de population et non seulement rythme de croissance), les innovations technologiques et l'organisation sociale de la production. Comme l'écrit Michel Husson (op. cit., p. 19) : *« Il existe cependant une position exactement inverse, défendue notamment par Ester Boserup. Son argument essentiel est qu'une population croissante fait baisser le coût par tête moyen des équipements d'infrastructure, et notamment de transport, conduit à modifier le mode d'exploitation des sols et en fin de compte stimule l'innovation technologique. De ce point de vue l'Afrique serait un bon exemple des méfaits d'une trop faible densité de population, même si la croissance démographique y est l'une des plus rapides au monde. »* Cette analyse novatrice mais encore isolée prépare cependant le terrain à une convergence permise par une approche structurelle et multidimensionnelle du développement comme du rapport de l'activité économique à la nature.

L'écodéveloppement : une parenthèse trop brève

La première conférence des Nations unies sur l'environnement se tient à Stockholm en juin 1972, organisée par Maurice Strong - qui sera le premier directeur du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) qui en sera issu - marque l'introduction d'une dimension Nord-Sud dans la problématique de l'environnement. Dans la conception portée par les représentants des pays du Nord domine une approche marchande de la prise en compte des externalités environnementales (comme le recours au principe pollueur-payeur). Mais *a contrario*, cette conférence voit l'émergence de la notion d'écodéveloppement, qui constitue une rupture significative avec ce type d'approche, comme avec l'ignorance de

l'environnement par les théories du développement. Le contexte historico-sociopolitique est certes porteur, avec au Nord comme au Sud des mouvements sociaux voire révolutionnaires, ou au moins porteurs de transformations politiques et sociales, et qui apparaissent dessiner un horizon d'émancipation collective. Ainsi, en France, l'agronome René Dumont, qui a conseillé plusieurs gouvernements en Afrique, est également l'inventeur en 1975 du terme « agroécologie », et popularise également l'expression « mal-développement »

La conférence de Stockholm et surtout ses suites permettent de mettre en place un « processus [qui] s'organise autour de la mise en relation des problématiques du développement et de la montée de la conscientisation des problèmes environnementaux. » (Figuères et Météreau, 2021, p. 155). Le paradigme de l'écodéveloppement est particulièrement mis en avant par les travaux majeurs de l'économiste brésilien Ignacy Sachs, conseiller spécial de Strong lors de la conférence de Stockholm, et ouvre des potentialités nouvelles. Sachs a formulé plusieurs définitions de l'éco-développement, qui se sont enrichies avec le temps et les leçons des expériences. La définition la plus tardive, formulée en 1994 (dont après le sommet de Rio en 1992), apparaît comme la plus représentative. *« Elle s'organise autour de cinq dimensions hiérarchisées et fonctionnalisées qui constituent les fondamentaux du projet. »*, comme le notent Catherine Figuières et Renaud Météreau (op. cit. p. 156). Il paraît important de la citer en entier tant une telle approche a pu, comme on le verra, disparaître au cours des décennies suivantes sous l'écran de fumée de l'interprétation néolibérale du développement durable :

« 1. La première [dimension] est la plus importante : elle combine la pertinence sociale et l'équité des solutions proposées puisque la finalité du développement est toujours éthique et sociale.

2. La seconde concerne la prudence écologique : les dernières décennies nous ont

appris que l'intervention anthropogénique dans le fonctionnement de notre planète et de la biosphère a pris une échelle qui porte en elle la menace de conséquences lourdes et irréversibles. La survie de l'espèce humaine est en jeu et, par conséquent, il n'est plus possible d'externaliser les effets environnementaux de nos actions sans s'en préoccuper aucunement.

3. La troisième dimension vise l'efficacité économique qui n'est qu'instrumentale, ce qui ne veut pas dire qu'elle n'est pas très importante. Il s'agit cependant de mieux situer l'économie et de mesurer son efficacité à l'aune des critères macrosociaux et non simplement de rentabilité microéconomique. Un des objectifs principaux des politiques publiques dans le cadre des économies mixtes est d'essayer de rendre les décisions « micro » et « macro » aussi conformes que possible aux critères macrosociaux.

4. Une quatrième dimension est d'ordre culturel. Les solutions proposées doivent être culturellement acceptables, ce qui renvoie à l'un des problèmes les plus difficiles pour le "développeur" : celui de proposer le changement dans la continuité culturelle en évitant d'imposer des modèles exogènes mais, en même temps, en refusant de s'enfermer dans le traditionalisme immobile.

5. Finalement, il y a la dimension de territorialité, la nécessité de rechercher de nouveaux équilibres spatiaux, les mêmes activités humaines ayant des impacts écologiques et sociaux différents selon leur localisation. La planification socio-économique et l'aménagement du territoire doivent être pensés conjointement. » (Sachs, 1994, p. 54-55).

Cette approche ne se rallie donc en rien au renoncement au développement et à tout progrès social promu dans les courants du « post-développement » et de la décroissance, qui par ailleurs dans leurs premiers écrits ne prennent pas du tout en compte la dimension écologique (Latouche, 2002 ; Rist, 1996 ; Partant, 1982, parmi bien d'autres). Elle est par ailleurs en phase avec

les objectifs de développement autocentré encore en vigueur à l'époque, conçus pour permettre aux pays d'échapper à la dépendance extérieure générée par la division internationale du travail héritée de la période coloniale, aux spécialisations défavorables qui en ont résulté et à la domination des firmes multinationales. Elle s'inscrit également, comme les stratégies de la phase antérieure, dans la perspective d'une nécessaire planification. Mais elle s'en démarque par plusieurs traits : l'importance accordée à une procédure démocratique au plus près des communautés, la mise en avant de la notion de « technologies appropriées » se distinguant de la confiance antérieure dans les technologies les plus intensives en capital, le rééquilibrage de l'objectif d'industrialisation par une attention accordée au développement rural et agricole. « Alors que la notion d'écodéveloppement était initialement dévolue à répondre aux enjeux auxquels doivent faire face les sociétés rurales du Tiers Monde, elle va prendre peu à peu une signification générale et dessiner une perspective pour économies confrontées au mal développement, une sorte de troisième voie, une « troisième rive » écrit Sachs (2007), qui prend place entre les approches en termes de « laissez faire » et de décroissance » (Vivien, 2022, p. 331). Plusieurs expériences, études et organismes au Sud comme au Nord se mettent en place au cours des années suivantes dans le sillage de cette approche : Centro de Ecodesarrollo à l'Université autonome de Mexico où sera également organisé le premier symposium sur l'écodéveloppement en 1976, création à Paris du Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (CIRED), notamment.

Le développement durable : une notion polysémique avec peu de développement

Le développement durable, ou soutenable, se divise, dès sa conception dans le cadre du rapport Brundtland en 1987 entre deux visions antagoniques: la soutenabilité faible, socle conceptuel d'un capitalisme vert, et la

soutenabilité forte (Harribey, 1997, 2002 ; Vivien, 2002)). C'est la première qui sera retenue par les institutions internationales et la plupart des gouvernements à partir de la conférence de Rio en 1992.

Mais les deux ont en commun, pour des raisons en partie différentes, une relative occultation du développement proprement dit, tel qu'il avait été défini par ses premiers théoriciens. Dans de nombreuses occurrences, le développement durable, quelle que soit son acception, est utilisé comme synonyme d'économie de l'environnement. Une seule des trois dimensions prévues dans la définition du rapport Bruntland est mise en avant, la dimension sociale et la dimension économique, dans leurs interactions, disparaissant presque toujours.

On rappellera que, dans sa version néolibérale, celle de la soutenabilité faible, la prise en compte des contraintes environnementales est ramenée à un calcul en valeur monétaire sur la base de l'hypothèse de substituabilité d'un capital naturel avec les capitaux physiques et technologiques, les dégâts n'étant jamais irréversibles. Si l'économie écologique, sur la base de l'hypothèse de soutenabilité forte, s'est construite à partir du refus partiel ou total de ces postulats, on notera que dans la plus grande partie de ses versions le développement en tant que tel reste un objet extérieur au champ de vision, excepté pour la socio-économie écologique dont le programme cherche à prolonger celui de l'écodéveloppement (Figuères et Météreau, 2021 ; Figuères, 2019)⁴.

Les ambiguïtés du « nouveau consensus » pour le développement

L'économie du développement, telle que caractérisée ci-dessus, a bien failli disparaître au cours de la décennie 1980, dans le double contexte de la domination presque absolue de l'économie néoclassique standard couvrant tous les domaines d'étude dans le champ académique (et presque tous les enseignements universitaires), et de la mise en œuvre dans presque tous les PED⁵ des Plans d'ajustement structurel (PAS), imposés par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale dans le cadre du « consensus de Washington », avec l'abandon de toutes les stratégies de développement autocentrées et pilotées par les États antérieurement menées. Non seulement la distinction fondatrice entre croissance du PIB et développement disparaît, mais l'horizon de moyen-long terme de la croissance est lui-même disqualifié, les performances des économies étant appréciées par les institutions internationales à l'aune du rétablissement des équilibres budgétaire et extérieur, dans une approche exclusivement statique et qui s'affranchit rapidement de l'urgence de restauration de la solvabilité externe pour devenir une norme autonome (Fontaine, 1994 ; Hugon, 1989). La plus grande partie de la recherche sur les économies du Sud s'effectue sous la forme de modèles formalisés constitués d'équations avec des paramètres calibrés *a priori* (et non sur une base empirique), qui « tournent » sur la base d'un panel de données et dont les résultats sont ensuite exposés à partir de tests standardisés ; ou de « modèles d'équilibre général calculables » (EGC) qui cherchent à reproduire à partir du modèle d'équilibre général walrasien une sorte de « maquette » à

⁴ Pour une typologie des différentes branches de l'économie écologique, qui n'est pas directement le propos de cet article, on pourra se reporter à Figuère et Météreau (2021, *op. cit.*, p. 158-159).

⁵ Les économies d'Asie de l'Est (Corée du Sud, Taïwan, Singapour, Hong-Kong), puis du Sud-Est (Malaisie, Philippines, Thaïlande, Indonésie) seront les seules à ne pas suivre ces diktats et à continuer à mener des politiques industrielles volontaristes. Elles échapperont ainsi aux récessions et aux processus de désindustrialisation rencontrés par les restes des économies du Sud. Ces relatifs succès donneront lieu à un débat interne à la Banque mondiale en 1993, et à un début de remise en cause du dogmatisme concernant les rapports Etat-marché.

partir des données d'une économie nationale (Berthelemy et al., 1991 ; Lambert et Suwa, 1991). Dans tous les cas, la préoccupation environnementale disparaît purement et simplement, en même temps que l'objectif de développement en tant que tel.

La pensée du développement en économie revient donc de loin. Sa renaissance à partir du milieu des années 1990 accompagne celle des courants pluriels de l'hétérodoxie dans la discipline économique en général⁶. Mais elle s'inscrit aussi dans un renouvellement et un élargissement des hypothèses du paradigme néoclassique standard : prise en compte d'une rationalité limitée des agents économiques, d'une information imparfaite et asymétrique, de modes de coordination des actions individuelles ne passant pas tous par le marché, et plus généralement de défaillances de celui-ci. Le développement revient à l'agenda des organisations internationales et des recherches académiques à travers le lancement en 2000 des Stratégies de réduction de la pauvreté (SRP) et des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Ainsi se constitue un « Nouveau consensus pour le développement », qui présente des éléments de continuité indéniables avec le Consensus de Washington (le cadre macroéconomique de court terme reste inchangé), mais également des éléments de renouvellement à travers l'intégration de catégories liées à la notion de « développement humain », empruntées à A. Sen (1999, 1981), et une réhabilitation de modalités d'intervention de l'État principalement à travers le prisme de la Nouvelle économie institutionnelle (NEI) (Montalieu et Treillet, 2022 ; Prévost, 2005). Potentiellement, ce nouveau consensus, qui fonde la poursuite d'objectifs mesurables, présente un ensemble de caractéristiques qui ouvre la porte à une prise en compte améliorée des contraintes environnementales et à la mise en œuvre d'un développement englobant toutes les dimensions de la vie en

société, y compris le rapport à la nature. Les catégories théoriques mobilisées laissent une large place aux défaillances du marché, en particulier à la notion d'externalités, centrale en économie de l'environnement, mais également aux biens publics. Les Objectifs du développement durable (ODD), lancés en 2015 à l'horizon 2030, pour prendre la suite des OMD, intègrent beaucoup plus largement les dimensions environnementales en articulation avec les dimensions économiques et sociales. Cette intégration permet des études examinant les contradictions ou les possibles mise en cohérence d'objectifs d'industrialisation et de transition énergétique et de prise en compte des contraintes environnementales, posant par exemple la question de la dimension de projets d'infrastructure. Ainsi, une analyse d'un projet de grand barrage sur le fleuve Congo (INGA III) montre le « paradoxe » d'une politique énergétique qui vise à la fois une plus grande autonomie énergétique du pays, de nature à créer les conditions d'un développement, et à parvenir à une décarbonation des usages énergétiques (dominés par le bois et le charbon avec toutes les externalités environnementales négatives qui en résultent), mais qui passe par un méga-projet de barrage dont les effets sociaux, comme environnementaux, peuvent être destructeurs par ailleurs (Dzaka Kikouta et Kern, 2025). Plus généralement les modalités de cette articulation portée par les ODD rencontrent leurs limites, du fait même des grilles d'analyse théorique utilisées des deux côtés (développement et environnement), et des instruments de politiques publiques mobilisés en conséquence. En effet, le « nouveau consensus » présente certes deux mérites, par rapports aux dogmes néolibéraux de la « décennie perdue » des années 1980 : réhabiliter des objectifs et des indicateurs qualitatifs (éducation, santé, égalité de genre...⁷), voire des dimensions politiques comme l'accès à des droits ou libertés, dans

⁶ Avec par exemple en France la fondation de l'Association française d'économie politique (AFEP), qui se donne pour but de promouvoir le pluralisme théorique dans la discipline économique, au niveau de la recherche comme de l'enseignement.

l'optique des capacités promues par A. Sen ; réhabiliter le rôle de l'État et des institutions face au dogme du tout marché – qui n'a de toute façon jamais été effectif même dans la phase de déréglementation la plus effrénée, et a plutôt, comme dans les économies industrialisées, fonctionné comme une utopie performative. Mais ces deux évolutions s'effectuent au prisme d'une approche en termes d'individualisme méthodologique, qui met en avant de la part des politiques publiques les incitations en information imparfaite. Le développement est rabattu sur la sortie de la pauvreté, qui si elle désormais envisagée de façon multidimensionnelle à la différence de la définition exclusivement monétaire des années 1980, n'est conçue que de façon individuelle (ou éventuellement familiale). De la même façon, les institutions, formelles ou informelles, sont analysées comme des modes de coordination résultant des comportements individuels, et une fois cristallisées, constituent l'environnement dans lequel fonctionnent, plus ou moins bien, les marchés. Aucune approche systémique, holiste et dynamique de long terme n'est envisagée pour appréhender la question de la pauvreté. C'est la raison pour laquelle cette approche est en parfaite affinité avec la mise en avant des Expérimentations par assignation aléatoire (Banerjee et Duflo, 2009). Celles-ci, récusant la référence à toute grille d'analyse théorique, revendique de circonscrire l'étude à la mise en lumière des causalités éventuellement cachées des comportements des agents, partant de l'hypothèse de leur rationalité en situation d'information imparfaite et de contrainte de ressources forte (scolarisation des enfants, travail, suivi médical, utilisation des ressources naturelles...). Nombre d'études critiques ont souligné les limites à la fois théoriques, épistémologiques et politiques de cette méthodologie, notamment l'occultation des facteurs structurels de la pauvreté, du sous-développement et des dégradations environnementales (Bedecarrats et al., 2022,

Jatteau, 2013). Si toute la littérature du « nouveau consensus pour le développement » ne se réclame pas de ces expérimentations, celles-ci en constituent en quelque sorte le paradigme emblématique : elles marquent en effet une sorte d'aboutissement du renoncement à toute tentative de compréhension du fonctionnement global des systèmes économiques et sociaux, dans toutes leurs dimensions. Les limites identifiées des ODM puis des ODD ne sont que les conséquences de cette réduction du développement à une sortie individuelle de la pauvreté (Abbas et Treillet, 2025 ; Treillet, 2016). Or les modalités d'intégration des dimensions environnementales dans l'analyse se retrouvent étroitement bornées par cette limitation théorique. Si le recul de la biodiversité, le changement climatique, les pollutions diverses, la désertification, etc. résultent de comportements individuels inadaptés, dans le contexte d'institutions inefficaces et d'une mauvaise gouvernance, le remède se trouve dans une meilleure adaptation des calculs d'optimisation, eux-mêmes résultats d'incitations mieux appropriées, dans l'optique d'une évaluation monétaire de la nature. La boucle avec la soutenabilité faible est bouclée.

Vers un écodéveloppement du 21^e siècle ?

Peut-on considérer dès lors que des pistes plus fructueuses sont à chercher du côté des développements contemporains des courants hétérodoxes de l'économie du développement ? On peut l'espérer dans la mesure où, au moins dans la sphère francophone, mais également en Amérique latine, en Inde, etc., ceux-ci avancent dans des directions théoriques diversifiées et parfois hybridés (post-keynésianisme, marxisme, institutionnalisme, régulationnisme, socio-économie..) qui donnent de plus en plus souvent lieu à des regards croisés avec d'autres disciplines que l'économie, en sciences humaines mais aussi

⁷ Mesurés par les indicateurs synthétiques élaborés par le PNUD à partir des années 1990 sous l'égide de Mahbub ul Haq (IDH, etc.), dans la lignée des travaux d'A. Sen.

avec certaines sciences de la nature, au premier chef celles qui se rapportent à l'écologie (climatologie, études de la biodiversité, agronomie, géographie, etc.). Ainsi, à titre d'exemple, de nombreuses recherches prennent pour terrain Madagascar, qui est à la fois un des pays les plus pauvres de la planète, et un milieu présentant des caractéristiques exceptionnelles de biodiversité, mais aussi de menaces sur celle-ci. On note également une proportion croissante d'études qui croisent la recherche académique avec les expériences d'associations de terrain, nourrissant également un retour réflexif sur les obstacles rencontrés par celles-ci (Bidou et al., 2024). La question du genre acquiert également un place croissante, en particulier en raison de la place centrale occupée par les mobilisations d'associations de femmes dans nombre de sociétés du Sud, contre l'extractivisme, sur le problème de l'accès à l'eau potable, de l'accès à la terre, etc.

Ces élaborations contemporaines pâttissent d'une limite héritée de la contre-révolution néolibérale : l'économie politique a connu un éclatement sous la poussée centrifuge d'une injonction normative à des sujets d'étude de plus en plus ciblés et pointus, au détriment de la possibilité d'une vision systémique. Cette évolution n'est pas propre à l'économie du développement, mais a contribué à marginaliser durablement toute approche macro-dynamique de long terme, susceptible de renouer avec la pensée des grandes stratégies de développement du passé. Il reste donc difficile – même si des tentatives existent – de penser les conditions de politiques publiques orientées vers un développement écologique, en termes de planification globale.

Stéphanie Treillet est économiste, auteure de *L'économie du développement : de Bandoeng à la mondialisation*, Paris, Dunod, 2018.

Références

- Abbas M. et Treillet S. (2025), « Les Objectifs du développement durable : des progrès trop lents », *Mondes en développement*, n° 211, p. 7-18 (Introduction au dossier « Les dix ans des Objectifs de développement durable : bilan d'étape sur un consensus contrasté »).
- Amin S., (1973), *Le développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, Editions de Minuit.
- Banerjee A., Duflo E (2009), « L'approche expérimentale en économie du développement », *Revue d'économie du développement*, n° 119, p. 691-726.
- Bédécarrats F., Guérin I. et Roubaud F. (2022), « Les expérimentations à l'épreuve du temps : consécration et controverse », *Mondes en développement*, n° 199-200, p. 315 à 325.
- Berthélemy J.-C., Devezeaux de Lavergne J.-G., Gagey F. (1991), « L'économie du développement : Présentation générale », *Économie & prévision*, n° 97, p. 1-8.
- Bidou J-E, Droy I., Hofmann E ; et Broutin C. (2024), « La recherche-action participative comme évaluation du processus : l'exemple du projet Arpège à Madagascar », *Mondes en développement*, n° 207, p. 31-50.
- Boserup E. (1970), *Evolution agraire et pression démographique*, Paris, Flammarion.
- Brundtland G.H. (1987), « [Our common future](#) », *Report of the World Commission on Environment and Development*, United Nations.
- Dzaka Kikouta T., Kern F. (2025), « Le Barrage Grand Inga : paradoxe d'un projet décarbonné comme fondement de l'industrialisation de l'Afrique centrale et australe », *Mondes en développement*, n° 211, p. 111-135.
- Dockès P., Rosier B. (1988), *L'histoire ambiguë. Croissance et développement en question*, Paris, PUF.
- Ehrlich P. (1968), *The Population Bomb*, Ballantine, New York.
- Figuière C., Metereau R. (2021), « Écodéveloppement et socio-économie écologique : congruences et

- complémentarités », *Cahiers d'économie politique*, n° 79, p. 153 à 190.
- Figuière C. (2019), « [L'écodéveloppement, le développement durable autrement](#) », *The Conversation*.
- Fontaine J.-M. (1994), *Mécanismes et politiques de développement économiques. Du "big push" à l'ajustement structurel*, Paris, Editions Cujas.
- Georgescu-Roegen N. (1979), *Demain la décroissance. Entropie, écologie, économie*. Paris, Sang de la Terre, 2^{ème} édition, 1995.
- Gerschenkron A. (1962), *Economic Backwardness in Historical Perspective, A Book of Essays*, Belknap Press of Harvard University Press.
- Gunder-Frank A. (1969), *Le développement du sous-développement. L'Amérique latine*, Paris, Maspéro.
- Harribey J.-M. (1997), *L'économie économe*, Paris, L'Harmattan.
- Harribey J.-M. (2002), « [Développement durable : plus dure sera la chute](#) », *Le Passant Ordinaire*, n° 40-41.
- Hirschman A.O. (1971), *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, Paris, Fayard, 300 p.
- Hirschman A.O. (1958), *The strategy of economic development*, New Haven, Yale University Press.
- Hugon P. (2003), « Le concept d'acteur du développement chez les pionniers du développement : Albert Otto Hirschman et François Perroux », *Mondes en développement*, n° 142, p. 9-31.
- Hugon P. (1989), « Incidences sociales des politiques d'ajustement », *Revue Tiers Monde*, n° 117, p. 59-84.
- Husson M. (2000), *Six milliards sur la planète Sommes-nous trop ?* Editions Textuel, Collection La Discorde.
- Jatteau A. (2013), *Les expérimentations aléatoires en économie*, Paris, La Découverte.
- Lambert S., Suwa A. (1991), « Un modèle d'équilibre général calculable appliqué à la Côte d'Ivoire », *Economie & Prévision*, n° 7, p. 77-89.
- Latouche S. (2002), « Le développement n'est pas la solution, c'est le problème ! », Colloque « Défaire le développement, refaire le monde », Paris, Most-UNESCO, février-mars.
- Meadows D.H., Meadows D.L. (1972), *Halte à la croissance, (Limits to Growth)*, Paris, Fayard.
- Montalieu T., Treillet S. (2022), « Le consensus de Washington existe-t-il encore ? », *Mondes en développement*, numéro spécial « 50 ans de Mondes en développement », n° 199-200, p. 127-138.
- Partant F. (1982), *La Fin du développement, naissance d'une alternative ?* Paris, Poche, (réédition 1997).
- Passet R. (1996), *L'Economie et le Vivant*, Paris, Economica.
- PNUD (2015), [Les Objectifs de développement durable](#).
- Prévost B. (2005), « Les fondements idéologiques et philosophiques du nouveau discours sur le développement », *Economies et sociétés*, série F, n° 43, 3, p. 477-496.
- Rist G. (1996), *Le Développement, histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Rostow W.W. (1960), *The Stages of Economic Growth : A Non-Communist Manifesto*, Cambridge University Press.
- Sachs I. (1994), « Le développement reconsidéré : quelques réflexions inspirées par le Sommet de la Terre », *Revue Tiers Monde*, vol. 35, n° 137, p. 53-60.
- Sachs I. (1980), *Stratégies de l'écodéveloppement*, Paris, Éditions Économie et Humanisme.
- Sachs I. (1977), *Pour une économie politique du développement : études de planification*, Paris, Flammarion.
- Sen A. (1999), *Development as Freedom*, Oxford, Oxford University Press.
- Sen A. (1981), *Poverty and Famines : An Essay on Entitlement and Deprivation*, Oxford, Oxford University Press.
- Treillet S. (2016), « L'arrière-plan théorique des Objectifs du millénaire pour le développement : une occultation de la dynamique du développement ? », *Mondes en développement*, n° 74, p. 33-48.

- Treillet S. (2006), « Les différentes dimensions de l'« échec » des stratégies de développement : une question aux enjeux contemporains. », in Eric Berr et Jean-Marie Harribey (dir.), *Le développement en question (s)*, Presses universitaires de Bordeaux, p. 167-187.
- Treillet S. (1996), « Des conditions de la reconstitution d'une *économie* du développement hétérodoxe », *Économies et sociétés*, n° 9.
- Vivien F.-D. (2002), « Un demi-siècle de rapprochement entre développement et environnement », *Mondes en développement*, n° 199-200, p. 327-344.